

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

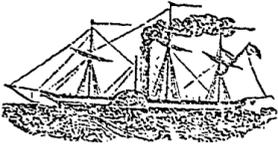


MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 23 JUILLET 1850.

Nouvelles d'Europe

(Rapport télégraphique.)



ARRIVEE DE L'AMERICA.

Le steamer "America" parti de Liverpool le 6 courant, arriva mercredi soir en face du port de Halifax, mais ne put entrer aussitôt à cause d'un brouillard épais.

ANGLETERRE. La mort soudaine et violente de Sir Robert Peel a causé une grande sensation tant en Angleterre qu'en France, et les papiers sont remplis des détails de ce fâcheux accident, presque à l'exclusion de toute autre matière.

Samedi soir, le 20 juin comme il s'avantait de sa résidence de White-hall, sur la Colline dite Constitution Hill, son cheval se cabra soudainement, effrayé par la vue de quelque objet, et lança Sir Robert par dessus son col la face contre terre. Quoique dans un état d'insensibilité, Sir Robert retint cependant les rênes, et le coursier ainsi arrêté, perdit l'équilibre et tomba de son poids sur le Baronet.

Plusieurs messieurs qui passaient dans le moment, lui prêtèrent l'assistance nécessaire, le mirent sur un carrosse et le transportèrent à sa demeure de Whitehall, dans un état d'insensibilité. Les plus hautes célébrités médicales furent aussitôt appelées, mais en vain. Après avoir langui jusqu'à mardi à 11 heures du soir, le grand homme d'Etat expira dans sa 68e année. Un comité a été formé dans le but de prélever une souscription d'un sol par tête pour élever un monument à sa mémoire.

En réponse à l'offre faite par Lord John Russell au nom de Sa Majesté et de la Nation de lui faire des funérailles Publiques, la famille a décliné cet honneur, vu que le dernier désir de Sir Robert avait été d'être inhumé à l'abbaye de Drayton, avec aussi peu d'appareil que possible.

Quant à l'effet probable de la mort de Sir Robert Peel sur la position des partis, l'opinion générale paraît être que cet événement fortifiera plutôt qu'il n'affaiblira le ministère.

Dans la Chambre des Lords, lundi soir, le Ministère subit une autre défaite, par une majorité de 22, sur le bill de la franchise Irlandaise. Le Gouvernement proposait que la franchise fut réglée par une qualification de £2, et Lord Stanley proposait, au contraire, que cette qualification fût de £15. L'amendement ayant été emporté, et le principe du bill détruit, le Gouvernement l'a depuis retiré. On a aussi retiré le bill de la Vice-Royauté d'Irlande, celui de la Marine Marchande et le bill amendé des Propriétés chargées de dettes.

Les ministres ont annoncé qu'ils tenaient néanmoins au projet et qu'ils en appelleraient au peuple, s'il était besoin.

Le revenu de cette année comparé avec celui de l'année dernière offre une augmentation de £561,591. L'augmentation dans la valeur des exportations, telle que comparée avec la même valeur au mois de juin de la dernière année, est de £1,604,633. C'est une augmentation supérieure à tout ce qui a eu lieu dans aucune autre circonstance intérieure. Le progrès est reparti avec une uniformité remarquable dans les différentes branches d'affaires, et la moitié du montant n'a rapport ni au coton ni à la laine.

Le différend du Schleswig-Holstein a été réglé à la satisfaction des parties.

FRANCE.—La nouvelle de la division sur la motion de M. Roelmeck, concernant la politique Etrangère du Gouvernement Anglais, a été annoncée à Paris, samedi, et a produit une sensation paisible.

Samedi le rapport du Comité sur la loi de

la Presse fut soumis à l'Assemblée, et on reconnut que les amendements faits par le Comité adouciraient beaucoup la rigueur de la loi présentée par le Gouvernement. Le projet de doubler le cautionnement a été rejeté.

Un dîner diplomatique a été donné à l'Élysée à l'occasion de la réconciliation de l'Angleterre avec la Grèce; Lord Normanby et le Général LaHite étaient présents.—Le Constitutionnel annonce que la flotte anglaise était sur le point de quitter Madrid pour Gibraltar.

Un duel a eu lieu à Bruxelles entre M. Valentine, représentant socialiste et M. Clary, autre représentant. M. Valentine a été sérieusement blessé.

M. Drouin de L'Hay a laissé Paris pour Londres, lundi, afin de reprendre ses fonctions diplomatiques. On dit que Napoléon a donné 40,000 francs, sur les augmentations de son salaire, à une institution charitable qui languissait faute de fonds.

Le Moniteur dit que le Cabinet Britannique s'est montré très modéré par rapport à l'affaire de Toscane, et que cette affaire était à peu près réglée. On parle de la création d'un nouveau Département Ministériel sous le nom de Ministère d'Etat.

Aujourd'hui, dans l'Assemblée Législative, la proposition de faire cesser tous travaux les jours de Dimanches et de Pâques, a été mise parmi les ordres du jour. Une forte opposition s'organisa contre la loi de la Presse. Le Gérant du National a été condamné à l'amende et à l'emprisonnement seulement pour avoir annoncé des souscriptions Socialistes en faveur d'un Confrère Editeur.

À la triste nouvelle de la mort de Sir Robert Peel, les affaires ont été partiellement suspendues, plusieurs Français distingués, entre autres M. Guizot, ont laissé Paris pour Londres, afin de se trouver aux funérailles.

On dit que Louis-Philippe se meurt d'un cancer dans l'estomac, et ses médecins déclarent qu'il ne peut guère vivre au delà d'un mois.

Le Président s'est déclaré si hautement satisfait de la manière dont M. Gros a conduit la médiation de la France dans la question Grecque, qu'il a élevé ce monsieur au rang de Commandeur de l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Des lettres de Naples du 23, disent que les Anglais paraissent avoir abandonné l'idée de se montrer devant Naples.

L'Empereur de Russie a signifié au Président de la République que la présence de M. de Persigny à St. Petersburg ne sera rien moins qu'agréable. Par conséquent, la mission de ce Monsieur à la Cour de Russie tombe par terre. On se soumet humblement à cette espèce de prescription.

M. Dupin a été réélu Président de l'Assemblée à une grande majorité.

ESPAGNE.—Il a été publié à Madrid un décret autorisant l'emprunt de £200,000 pour la construction de deux Steamers, et pour l'achat du matériel de huit autres vaisseaux. Le décret est basé sur la nécessité d'augmenter la Marine Espagnole démontrée par la récente affaire de Cuba.

PORTUGAL.—Relativement aux difficultés entre les Etats-Unis et le Portugal, le Correspondant du Times de Londres dit que, antérieurement à l'arrivée du Com. Morgan avec l'Indépendance et le Mississippi, M. Clay s'était hâté de faire une demi douzaine de réclamations d'anciennes dates, et avait refusé toute proposition d'arbitrage de manière à démontrer qu'il était en possession d'amples pouvoirs et instructions de la part du Département d'Etat de Washington. Il est dit aussi que M. Clay avait montré une semblable répugnance à traiter avec M. Bulwer, ou à entendre aucune explication de faits relativement à certaines réclamations provenant de la destruction de la croisière Américaine, Gen. Armstrong, par une force Britannique, dans le port de Foyal.

Après l'arrivée du Steamer Mississippi, M. Clay alla trouver le Ministre des Affaires Etrangères, et lui tint un discours de vive voix qu'il ne donnait au Gouvernement que 24 heures pour se décider finalement sur les différentes réclamations. Il parut qu'il a refusé de donner son ultimatum par écrit; mais qu'il laisse comprendre qu'il s'attendait à la proposition

d'une somme d'argent pour la totalité des réclamations.

M. Clary prit un ton très décidé, qui alarma le Gouvernement; mais je crois qu'on en vint à cette résolution que le Comte de Tögl adresserait une note à M. Clay pour lui faire connaître qu'aucun ultimatum de 24 heures ne serait soumis au Conseil des Ministres, à moins qu'il ne le présentât par écrit.

J'apprends que le Nonce du Pape a informé le Comte de Tögl que lui, et les Ministres Russe et Français à cette Cour seront prêts en tout temps à prêter leur médiation, dans le cas où M. Clay en viendrait à des mesures coercitives.

Des rapports du 23 ult. disent que M. Clay avait envoyé son ultimatum au Gouvernement, et que si on ne lui accorde ses demandes sous 20 jours, il demandera ses passeports.

EMPIRE GERMANIQUE.—La réponse officielle du Cabinet Prussien à une note du Hanovre, proposant l'union de l'Allemagne du Nord, a été publiée. Cette réponse porte en substance que c'est aux Etats immédiatement intéressés à décider du mérite de ce plan.

Le ministère de Wurtemberg a résigné. LA RUSSIE ET LA TURQUIE.—Le bruit court que l'Empereur de Russie se propose d'abdiquer, le 1er décembre prochain, en faveur de son fils le Prince héritaire Alexandre Alcolagowitch. Un Ukase impérial a été publié défendant à tous les fonctionnaires de Pologne de se marier sans la permission des autorités de leur emploi.

L'insurrection en Bulgarie est confirmée. Les insurgés attaquèrent la forteresse de Bograditza, le 15, mais ils furent repoussés avec perte par la garnison. À une attaque subséquente, il parut qu'ils se sont emparés de la citadelle. On dit que 40,000 hommes sont sous les armes. Les dernières nouvelles portent que le Pachà de Widlin ayant attaqué les insurgés, en tua en pièces une partie, et dispersa la reste, et que cette affaire mit fin à la révolte.

AUTRICHE ET HONGRIE.—Dans un conseil de cabinet tenu à Vienne, le 27, sur les affaires de Hongrie, il fut décidé de laisser en suspens pour le présent la constitution de ce pays, et de régler seulement ce qui en regarde l'administration.

Lord Russell a créé une grande sensation en déclarant qu'il était convaincu que Lord Palmerston ne consentirait pas à agir comme ministre de l'Autriche, de la Russie, ou de la France. Il y a de bonnes raisons de croire que le différend entre l'Autriche et la Hongrie sur la question Allemande va cesser tout à fait.

Nouvelles Ultimeures.

Arrivée de l'Atlantique.

Le Steamer américain l'Atlantic arriva à New-York samedi matin à 3 heures, après la plus rapide traversée dont il ait été fait mention.—10 jours et 15 heures.

La réclamation du Gouvernement Américain contre le Portugal continue d'exciter l'attention. Les papiers de Berlin sont remplis de commentaires sur le Traité Dimois. Aucun parti en Allemagne n'en paraît satisfait.

PARIS.—Un individu nommé Walker a été arrêté sous soupçons. On a trouvé sur lui un pistolet chargé, et il a déclaré qu'il avait intention de tirer sur le Président. On le dit aliéné.

L'Asia est à Halifax.

ETATS-UNIS.—(Par le Télégraphe.)

BOSTON, 20 JUILLET.—Le Gouvernement et son Conseil ont refusé d'accorder une commutation de peine au Dr. Webster. Le jour de l'exécution est fixé au 30 Août; le condamné a six semaines pour se préparer à la mort.

New-York, 21 juillet, 6 1/2 h. P. M.—Deux cas de choléra ont eu lieu la semaine dernière. L'un et l'autre ont été fatals.

St. Louis, 20 juillet.—Le Bureau de Santé a fait rapport de 19 morts par le choléra, durant les dernières 24 heures et de 30 durant le jour précédent.—A Savannah 4 morts seulement eurent lieu la semaine dernière.

New-York, 22 juillet.—Les nouvelles apportées par l'Asia n'ont pas encore transpiré. Boston, 22 juillet.—La décision du Gouver-

Celui-ci plaît plus à l'âge mûr, celui-là à la jeunesse.

Quand on a entendu le premier on se trouve hors de soi et saisi de je ne sais quel févreux délire, on voudrait tomber à ses genoux; quand on a entendu le second, on se sent meilleur, on s'en retourne l'âme plus pure, parce qu'elle a recueilli de bonnes et pieuses pensées.

Le P. Lacordaire est plus mondain, si on peut le dire: c'est l'orateur sacré, mais qui ne dédaigne pas les prestiges de l'éloquence profane; il prend son auditoire où il en est, il lutte corps à corps avec l'incrédulité et la fausse science du monde.

Le P. de Ravignan est plus chrétien dans sa manière, son éloquence est plus religieuse, plus apostolique; il ne va guère chercher le siècle dans le tourbillon d'idées creuses et de vains systèmes où il est plongé, il dispute peu avec lui; s'il l'amène au pied de la chaire c'est pour lui faire entendre avant tout le langage de la foi, le langage de l'Évangile.

Le Dominicain est comme le magnifique préparateur de la vérité religieuse; le Jésuite en est l'annonciateur.

Celui-ci s'adresse à un auditoire déjà à demi-croyant; celui-là s'adresse surtout à la portion de son auditoire qui ne croit point encore.

Ce qui frappe dans le P. de Ravignan, c'est sa figure ascétique, son front large et surtout son regard d'homme inspiré. Il est sublime, quand joignant les mains, il lève les yeux au ciel dans l'attitude de la prière. On reconnaît de suite en lui l'homme qui a goûté les déboires de la vie, qui a dû vider bien des coupes d'amertume, et qui s'est retranché dans la foi, comme dans un port sacré, dans un asile inviolable. Aussi, comme il en dit avec bonheur et avec une intime conviction les joies et les plaisirs!

Le P. de Ravignan est froid, sans doute, auprès du P. Lacordaire, mais il a par moment des gestes magnifiques et des mouvements qui vont jusqu'à l'âme et la pénètrent d'une douce et salutaire onction.

Le P. Lacordaire est à la fois le philosophe et l'incomparable poète du christianisme: son regard d'aigle a plongé dans nos dogmes sacrés à une profondeur inouïe, et il a traduit les illuminations de son génie dans un style qui semble se jouer de la langue, avec une richesse de figures qui parlent aux yeux, à l'esprit, à tous les sens. Sa brillante imagination ne connaît pas d'obstacle.

Le P. de Ravignan est moins brillant, comme aussi moins profond, mais il est plus méthodique, plus précis, plus complet. Ses preuves sont toujours rondes avec une clarté qui vous charme et qui ne vous laisse rien à désirer.

Le P. Lacordaire a du Bossuet, le P. de Ravignan a du Bourdaloue.

Tels sont les principaux traits qui caractérisent ces deux rivaux, nous ne dirons pas de gloire, car ils la méprisent, mais d'éloquence. Comme on voit, ils ont un genre tout différent. Le seul point de ressemblance qui les rapproche, c'est qu'ils sont tous les deux de la plus haute piété.—Tous les deux ils ont des modèles accomplis de modestie, d'humilité, en un mot de toutes les vertus chrétiennes et sacerdotales. Tous les deux, ils ont cherché leurs inspirations au pied de la croix.

WASHINGTON.—La mort du président Taylor a entraîné un changement complet d'administration. Les journaux de Boston donnent le programme suivant du nouveau cabinet:

Daniel Webster, du Massachusetts, secrétaire d'Etat.

Willie P. Mangum, de la Caroline du Nord, secrétaire de la guerre.

Georges Evans, du Maine, secrétaire du trésor.

T. Butler King, de la Georgie, secrétaire de la marine.

J. C. Wright, de l'Ohio, directeur général des postes.

C. S. Morehead, Kentucky, procureur-général.

Bayard, de la Pensylvanie, secrétaire de l'intérieur.

re leur qui éclairait encore la nef latérale, et il reconnut le même prêtre à cheveux blancs dans la même attitude. Une sueur froide vint glacer son front et ses mains, il s'appuya tout tremblant sur la grille de la chapelle, il n'avait plus la force de faire un seul pas. Lorsque, sollicité par le bruit, le prêtre leva la tête et voyant le jeune homme, se leva: Georges eût voulu fuir, mais ses genoux fléchissaient sous lui.

—Mon ami, dit le saint vieillard en s'approchant, demandez-vous quelqu'un?

—C'est lui, s'écria Georges d'une voix sourde! c'est le père Laurent!

—Mais qui êtes-vous donc vous-même, qui me connaissez et que je ne vous connais pas... Dieu soit loué! Je me trompe et je sais bien maintenant qui vous êtes; vous venez me revoir comme vous me l'aviez promis, comme je le demandais à Dieu!

Georges lui tendit la main, et le père Laurent la pressa dans les siennes, l'entraîna dans le fond de la chapelle.

Le soir vers neuf heures, Georges rentra chez lui; il alluma sa lampe, prit un livre dans sa bibliothèque, c'était l'Imitation de Jésus Christ, il l'ouvrit pour la première fois; après quoi il s'agenouilla près de son lit, fit une courte prière, et s'étant couché, il s'endormit paisiblement. Le lendemain, il s'habilla un peu plus simplement qu'il le faisait d'habitude, et mit de côté une foule de petits objets précieusement soignés jusque là, se disant: En vérité, j'étais pis qu'une femme coquette! Puis il se rendit à ses études ordinaires; après avoir

assidûment travaillé, sur les quatre heures il prit la route de Romainville, et fut dîner dans sa famille, il y passa la soirée en compagnie de ses parents et de quelques amis de la maison. Comme il embourbait en même temps de partir, il lui dit:

—A demain, je reviendrai!

—Tu reviendras, s'écria sa mère, tout heureuse de se voir moins délaissée.

—Oui, reprit Georges en souriant, et après-demain aussi; je me range et veux réparer le temps perdu.

Ainsi vécut Georges, tout entier à l'étude, se délassant dans sa famille, près de ses parents, heureux de leur bonheur. A quel que temps de là il rencontra Léonard.

—Eh! mais, qu'y a-t-il donc, s'écria celui-ci en reculant de deux pas? il ne te manque qu'un crêpe à ton chapeau pour que je te croie en détail.... tu es toujours très bien, mais je ne te reconnais plus. Autrefois, en te voyant, je croyais voir un prince; mais aujourd'hui tu n'as plus l'air que d'un bon jeune homme. Morbleu, je te félicite de ce changement; j'ai me la simplicité, et je hais la prétention. Mais voyons, est-ce que nous serions ruinés, par hasard?

—Pas encore, reprit Georges, je suis même beaucoup plus riche qu'avant.

—Bah! fit Léonard, mais alors d'où vient ce changement?

—J'ai pensé qu'au lieu d'employer cinq ou six mille francs pour orner ma personne, si je n'en dépensais que deux mille, et que j'employasse le reste à donner du pain à des mal-

heureux qui n'en ont pas, je ferais tout aussi bien.

—Parles-tu sérieusement?

—Très sérieusement.

Mlle Werner, s'écria Léonard, tu es un bon diable et je t'embrasserais volontiers, si j'en étais digne. Mais, dis moi, quelle est ton idée en agissant de la sorte?

—De plaire à Dieu.

Léonard regarda son ami avec un air étonné et n'eût pas osé jeter foi à ses paroles, s'il n'eût été pénétré du ton avec lequel ces mots furent prononcés; il garda quelques instants le silence, comme un homme qui réfléchit profondément, puis il ajouta:

—Ecoute, Georges; je ne sais pourquoi, mais tu as toujours exercé une grande influence sur mon esprit; tu es un homme de sens tu as un caractère ferme et solide, et avec cela, ce qui est rare, une imagination brillante qui me fascine, je te crois donc, je te crois.... Et d'ailleurs, ce que tu viens de me dire me révèle ce que j'ai longtemps cherché; je vois et je comprends pourquoi nos sœurs de charité se dévouent et se sacrifient! Je crois donc que ce motif a pu agir sur toi comme il agit sur ces nobles femmes. Et si tu ne te moques pas de moi, si tu me parles sérieusement, écoute; puisque l'égoïsme et l'orgueil des hommes me sont insupportables, dis-moi ce qu'il faut faire, et je fais comme toi.

—A ton tour, parles-tu sérieusement?

—Sérieusement.

Aimer Dieu, aimer les hommes, voilà toute notre tâche. Et prenant le bras de son ami,

ils causèrent longuement et ne se quittèrent qu'en se promettant de se voir souvent.

En effet il se forma une étroite amitié entre Léonard, Georges et Julien; et les deux premiers n'eurent désormais plus d'autre pensée que de vivre, comme leur divin maître, en faisant le bien. Dans ces temps là, il n'est pas difficile de deviner le sort de la pauvre Catherine; comme il l'avait promis, Georges ne l'abandonna point, il l'aide à élever sa petite famille, et il ne dédaignait pas de venir dans l'humble demeure, s'asseoir au milieu de ces petits enfants, veillant avec sollicitude à tous leurs besoins, et chaque fois qu'il quittait cette pauvre femme il se disait: Je le comprends maintenant, oui, la charité mène à Dieu!

ADOLPHE ARCHER.  
FIN.

NOUVELLES DE CALIFORNIE.—Nous lisons dans le Montréal Transcript:

«On a reçu des nouvelles du parti de Canadiens français qui laissa Beutharnois il y a environ neuf mois pour la Californie. Ce sont les premières qui en aient été reçues, et elles sont loin d'être encourageantes. Après avoir enduré de grandes souffrances, le parti était arrivé, et se trouvait alors en route pour les mines. Tous regrettaient profondément la démarche qu'ils avaient faite, et avaient peu d'espoir d'obtenir assez d'argent pour s'en revenir.»

neur et de son Conseil n'ont été que aujourd'hui un professeur Webster. Il est demeuré calme et au dit: «Que la volonté de Dieu soit faite, je suis soumis à mon sort.»

BULLETIN.

Terme prochain de la session législative.—Précipitation publique au sujet d'un système d'insurrection populaire dans les deux sections de la province.—Plan de M. Ryerson à cet égard.—Difficulté relative à l'opération du retranchement.—Réduction de traitement au préjudice des écrivains surnuméraires de la chambre.—Précédés législatifs.—L'accusation relative à M. L. J. Papineau.—Allegation contre le représentant de Gaspé et l'un des rapporteurs de la chambre.

S'il faut en croire une correspondance anglaise de Toronto, n'ayant aucune autre source d'information sur le sujet en ce moment, la session législative sera close le 15 août prochain.

Quelques fondées qu'aient pu être les plaintes des journaux et de leurs correspondants sur l'incessante loquacité de quelques députés, de bonnes lois et des mesures d'une grande utilité générale doivent sortir de ces débats discussions irritantes ou oiseuses, qui ont caractérisé les séances.

Dans le Haut-Canada, l'esprit public est préoccupé de l'important sujet de l'éducation. Le projet de loi de M. LaFontaine à cet égard a en son tour quelque sensation dans cette section de la province.

Le Globe de Toronto dit que le gouverneur s'achemine dans la bonne direction touchant les institutions scolaires. Nous ne saisissons pas parfaitement la portée de cette allusion. Il annonce aussi que le docteur Ryerson, surintendant de l'éducation pour le Haut-Canada, a écrit en essayant de le mettre en pratique, un système d'instruction qui, dit le Globe, le rangera parmi les bienfaiteurs du monde aux yeux de la postérité. Le plan de M. Ryerson paraît être de disséminer les notions justes sur l'éducation au moyen de lectures qui seraient offertes au public des villes et des campagnes, et embrasse ainsi la province entière. Il vient de recevoir un commencement d'exécution dans le Haut-Canada.

Les travaux du comité sur le retranchement et les investigations les plus minutieuses des apôtres de la réduction économique, n'ont pu atteindre à une constatation exacte des dépenses d'aucun des départements publics. Cela prouve qu'on ne refait pas le système financier d'un état en un jour. Les tems d'ailleurs est un grand maître.

Cependant les prétentions de nos ultra-économistes n'ont encore rien perdu de leur originalité. Voici ce qu'écrivit au Canadian son correspondant de Toronto sur les beaux résultats auxquels nous ferions arriver ces systèmes par la mise en pratique de leurs systèmes:

«Supposez que les principes écrits réussissent: vous aurez des juges à £ 200, des ministres pour rien (et de rien probablement); il sera permis à tout le monde de pratiquer la médecine et la loi; chacun pourra établir une banque où et comme il l'entendra; il n'y aura plus de donnes, plus d'exploration géologique, plus de dépenses inutiles pour la science; enfin ce sera le monde comme il sera en l'an 3000, si on continuait du pas lent et tardif de ceux qui entretiennent d'autres opinions. Dieu nous garde de cette espèce de pitié sociale!»

M. Prince a présenté à la chambre une motion tendant à faire obtenir 15 chelins par jour aux écrivains (copistes) surnuméraires, et 20 chelins aux traducteurs de la même catégorie. Si nous ne nous trompons, un règlement a été fait l'an dernier par le comité des contingents qui limita à 10 chelins par jour le salaire de ces employés. M. Prince a fait valoir à l'appui de sa motion la position particulière des écrivains et traducteurs surnuméraires, qui, depuis le commencement de la session, cette année, sont demeurés quelque temps sans travail après s'être transportés à leurs frais du Bas-Canada à Toronto. Il fut observé que cette demande n'avait pas pour objet la résiliation de l'engagement qu'ils avaient accepté selon le taux convenu, mais qu'elle s'adressait aux sentiments ainsi qu'à la libéralité de la chambre. Cependant cette motion de M. Prince a été rejetée, non sans qu'il ait été remarqué avec beaucoup de justice, par MM. Papineau et Hincks, qu'il faut distinguer l'office de traducteur de celui de simple copiste, et le rémunérer davantage. Le correspondant du Canadian dit à ce propos:

«On dit que nos écrivains vont partir; alors il nous sera impossible de trouver à Toronto deux écrivains pouvant écrire ou même copier le français.»

Des clores et traducteurs ont immédiatement abandonné leur poste et quitté le capitaine, «résignant du doigt», selon la *Mercure*. La plupart de ces écrivains sont domiciliés à Montréal.

Nous n'avons pas encore appris quel sort a eu la résolution qu'avait annoncée M. Sherwood concernant le licenciement de la police montée, qui ne cesse pas d'être, en apparence, le croque-mitaine de certains journaux qui se piquent d'un grand amour de l'ordre, et n'ont voulu qu'aux moyens efficaces de le conserver.

Les habitants de Kingston ont présenté requête à la législature contre la fabrique de plusieurs articles de commerce manufacturés par des détenus du pénitencier. Les ouvriers de Kingston seraient dans l'impossibilité de soutenir aucun compétition avec cet établissement dont les articles se vendent à des prix nominaux, et quitteraient cette ville par centaines. C'est du moins ce qu'a dit en chambre M. Macdonald, qui a parlé en faveur de la requête. Il a d'ailleurs prétendu que le mal peut

être réparé, par exemple, si les fabricants du pénitentiaire ne mettaient dans le commerce que les articles que nous fournissons nous-mêmes. Il a été question de déférer cette matière à un comité spécial.

M. Drummond a soutenu un projet de loi relatif à l'administration de la Justice dans le Bas-Canada. L'objet de cette mesure est de conférer à la Cour du Banc de la Reine (maintenant cour criminelle et d'appel), le pouvoir d'ordonner, sur la demande de la partie publique, que le procès d'un criminel sera fait dans un district autre que celui où l'offense aura été commise. Cette loi a pour motif la partialité des jurés en quelques cas; et M. Drummond a affirmé qu'il y a de fortes raisons en ce qui touche le Bas-Canada, pour induire le ministère à la proposer aux chambres. Ce bill a obtenu sa seconde lecture.

M. LaFontaine a présenté un bill, déjà lu pour la seconde fois, dont l'adoption permettra la prolongation de la durée ordinaire des termes de la Cour des Sessions de Quartier.

Le rédacteur du Journal de Québec, qui est en hostilité ouverte avec M. Papineau, s'efforce de convaincre le public que ce monsieur a manqué à l'honneur en retenant une somme d'argent sur quelques cahiers de manuscrits qu'on l'avait chargé de faire lorsqu'il était à Paris. D'autres, sans aller aussi loin que ce journaliste dans le jugement qu'ils portent sur cette affaire, se bornent à reprocher à M. Papineau d'avoir manqué à la délicatesse. Mais ces propos viennent directement de députés plus ou moins désintéressés dans ce débat, et ne font pas loi pour le public qui n'a sous les yeux que la formule d'incensation, non encore accompagnée des pièces justificatives. Ainsi, sans nous prononcer nous-mêmes sur le mérite de cette question, qui n'en est pas une à proprement parler, sous le point de vue politique ou parlementaire, nous voyons dans cette occurrence un fait public sur lequel, en attendant mieux peut-être, nous allons rapporter l'opinion de deux écrivains adversaires en politique, le correspondant de Toronto du Herald, et celui du Canadian qui lui écrit aussi de la nouvelle capitale.

Voici ce qu'il écrit le correspondant du Herald le 12 du 12 juillet : Hier a surgi un petit scandale personnel. Je veux parler de l'accusation récemment produite par M. Cawdon contre M. Papineau, inculquant ce dernier d'avoir tenté de soustraire à la Province une somme de £150, etant partie d'un montant qu'il lui avait été remis à Paris pour l'achat de copies de certains documents. — M. Christie a fait motion que la correspondance soumise à cet égard à la chambre fut référée à un comité sur les comptes publics. J'ai en ce moment par-dessus moi cette correspondance, et je dois dire que si toutes les accusations portées contre le ci-devant orateur sont appuyées sur des bases également fallacieuses, il a le meilleur droit de crier à la calomnie contre un certain homme que je connais. Rien ne saurait être aussi fâcheux pour nos hommes d'affaires que cette tentative de faire passer le des honneurs sur un homme qui pendant un temps a exercé une si grande influence sur les destinées de son pays.

Voici la traduction du passage de la lettre de M. Papineau, à propos duquel ce cente diffamatoire (standronx cock-and-ball story) a été inventé. "Je n'ai dépensé que £50 pour les manuscrits que je vous envoie. Si le gouvernement pense qu'il devrait toucher la balance, je la remettrai à demande. Néanmoins, je crois que le gouvernement n'est redevable d'une somme qui excède cette balance."

M. Papineau motive ensuite cette opinion. C'est la punique fondement de l'incensation de s'être approprié malhonnêtement une portion de l'argent public; et il ressort de cette lettre que M. Papineau a sacrifié pour cette affaire son projet de visiter quelques parties de l'Europe, et a fait gratuitement des démarches à Paris pour se procurer les copies demandées.

De son côté, le correspondant du Canadian dit sur le même sujet : M. Christie a référé au comité des comptes publics la correspondance qui a été échangée entre le gouvernement et M. Papineau au sujet du surplus de l'argent resté entre les mains de ce monsieur après l'achat de manuscrits sur l'histoire du Canada. Vous pouvez juger vous-même par cette correspondance de la valeur des accusations portées contre M. Papineau à cette occasion. Pour ma part, je ne vois pas que M. Papineau soit le moins du monde coupable de malhonnêteté; mais il est certainement coupable de mauvais goût et d'un manque de délicatesse. Voilà où on en vient quand, au lieu de discuter avec calme les affaires publiques, on se laisse aller au désir d'écarter ses adversaires; il en résulte des accusations réciproques qui, bien ou mal fondées, finissent toujours par nuire aux deux partis: car le bon public est toujours plus prêt à croire le mal que le bien, et à rire des deux parties.

C'est aussi pour la même raison qu'à part l'extrême inconvenance saïres des substituées aux raisonnements, en matière d'intérêts publics, le peuple n'a que des idées fausses à recueillir sur les personnes et sur les choses, de la lecture des diatribes, comme par exemple, celle que vient de publier M. W. L. McKenzie dans un journal de Toronto, contre M. Boulton, ou d'écrits parlementaires analogues dont le titre ne saurait aveugler sur le contenu.

La presse du Haut-Canada s'écouit d'une difficulté survenue entre M. Christie et l'un des rapporteurs des débats, M. Ure. Ce dernier, occupé à sténographier un discours de M. Babin, fut interrompu par M. Christie qui s'amusait à converser avec quelqu'un des galeries. Il crut devoir prior le représentant de Caspé de vouloir bien lui permettre d'entendre l'orateur qui parlait. M. Christie s'offensa de cette demande, et, finalement, après

avoir requis de M. Ure, une apologie que celui-ci refusa de lui faire, en fit le sujet d'une plainte à la Chambre. Un vote de censure s'ensuivit et M. Ure fut reprimandé par l'orateur.

D'après les détails de cet incident que nous communiquons les journaux du Haut-Canada, il est impossible de trouver blâmable la conduite du rapporteur du Globe, qui n'aurait eu que le malheur de ne pouvoir, sans manquer aux privilèges de la chambre, demander à M. Christie ce que la civilité putrice et honnête permet d'exiger de toute personne en pareil cas.

Il paraît que les rapporteurs de la presse se sont retirés de la chambre, à la suite de cette querelle, et qu'ils ne rapporteront plus les débats.

On nous prie d'ajouter à l'annonce du Collège de St. Hyacinthe, que le 1<sup>er</sup> août au matin, un vaisseau à vapeur en rapport avec le chemin de fer, laissera le capitaine Jacques Currier pour Longueuil à 7 heures précises.

Nous accusons réception du Rapport de M. le Surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada, pour l'année 1849. — Nous n'avons pas encore eu le loisir d'en donner un compte-rendu.

Nous remercions l'ami de notre Feuille qui a la bonté de nous transmettre ses excellentes appréciations des Orateurs Sacrés de notre époque. Nos lecteurs trouveront sur notre 1<sup>er</sup> page la seconde de ces appréciations.

Les Chefs de la Révolution Romaine.

(Extrait d'un journal Parisien.)

En réfléchissant sur la position difficile dans laquelle se trouve le gouvernement pontifical relativement aux finances, j'ai peine à comprendre comment des écrivains qui se respectent peuvent lancer contre lui des accusations si injustes, manifestes à son égard, des exigences si déraisonnables, tandis que les ennemis du Saint-Siège, eux-mêmes, sont obligés de lui rendre justice sur ce point. Dans les articles sur les affaires de Rome, dont le style dévot le protestant toujours aveugle et prévenu contre le Souverain-Pontife, mais où l'orgie révolutionnaire des Mazzini, Canino, Sternini, Armellini et autres est appréciée comme elle mérite de l'être, voici ce que publie le Quarterly Review :

"A mesure que l'on portait à la Monnaie les métaux précieux, le numéraire disparaissait; la masse de ces métaux enlevée aux églises et aux particuliers était cependant immense. Quand on pense à la quantité d'argenterie et de bijoux qui disparaît de la sorte et sur une grande échelle, on peut, sans exagération, évaluer à un million d'onces la somme de métaux précieux saisie par la violence des usurpateurs. Le numéraire en circulation aurait alors dû être plus abondant qu'à aucune des époques même les plus prospères de la papauté, et il disparaît justement au dernier écu... On battait monnaie, mais ce n'était plus pour les besoins usuels; les hommes qui s'étaient emparés du gouvernement avaient en la précaution de la faire frapper à l'effigie de Grégoire XVI, afin que "là où elle serait envoyée on ne pût en reconnaître la provenance."

Ce peu de lignes nous donnent l'explication des six cent mille livres sterling (15,000,000 de fr.) dont parlait naguère le journal l'Assemblée nationale, et déposées dans les caves de la Banque d'Angleterre pour compte de ces chefs de la République romaine. Si, à cette épuisement des ressources qui fécondent un pays, on ajoute les huit millions d'écus en papier émis par eux, et qui, ne représentant aucune valeur réelle, augmentent d'autant le dette nationale et la part à cinquante millions d'écus, on aura une idée des embarras qu'a dû laisser par derrière lui le passage de ces hommes sinistres, rebut de la société, dans les régions du pouvoir. Ce n'est pas que le gouvernement pontifical ne pût, dans des temps ordinaires, surmonter des embarras même plus considérables; mais, aujourd'hui, le crédit est partout ébranlé, dans les pays surtout qu'a ravagés la peste révolutionnaire; et, ici, la maison par l'entremise de laquelle on avait fait une opération financière aussi avantageuse que possible vu les circonstances, effrayée de l'avenir, profite, à ce qu'il paraît, de la faculté qu'elle s'était réservée de ne pas compléter les derniers termes de l'emprunt. C'est dans ce moment critique que des hommes qui se disent modérés blâment le gouvernement de son inaction apparente. Oh! oui, ces hommes modérés qui dans tous les pays laissent passer tout le mal et ne soutiennent jamais les gouvernements légitimes, qui n'ouvrent la bouche que pour blâmer les actes du pouvoir légal et se taisent à la vue des crimes commis impunément par les escamoteurs politiques qui ont osé et prétendent encore s'emparer du timon des Etats, ces hommes modérés sont bien, suivant l'expression spirituelle de l'historien allemand de la guerre récente en Hongrie, les Georges Dandin de l'anarchie. Pour en revenir au gouvernement pontifical, tant s'en faut que les ressources lui manquent; mais, ainsi que je vous le disais dernièrement, c'est un gouvernement paternel. Avant que d'augmenter les impôts déjà établis ou d'en prélever, il y regardera à deux fois. Croiriez-vous, par exemple, que les négociants et autres industriels des Etats de l'Eglise ne paient aucun droit de patentes? Un pareil impôt perçu de la manière la moins onéreuse, en admettant même qu'on en exempte le petit commerce, augmenterait le revenu de huit cent

milie écus par an, somme égale au déficit. En résumé, persuadé, je le répète, que le gouvernement de Sa Sainteté est sérieusement occupé à réparer les maux inouïs qu'une révolution insensée a infligés, en quelques mois seulement, aux Etats de l'Eglise, j'attends pour un part, avec respect et confiance, le résultat de délibérations qui seront d'autant plus sages qu'elles auront été moins précipitées et mieux mûries.

Correspondance particulière de l'Univers.

Berne, le 2 juin 1850.

Le radicalisme a fait son temps dans le canton de Berne, et, s'il plaît à Dieu, nous pourrions bientôt en dire autant de quelques autres cantons de la Suisse. Le nouveau Grand-Conseil s'est réuni hier; dans toutes les questions préalables, 117 voix conservatrices se sont prononcées contre 105 voix radicales; cette majorité sera bientôt renforcée par quelques élections supplémentaires. Tout s'est passé avec ordre, avec calme et dignité. On voyait que les honnêtes gens revenaient au timon des affaires, on respirait plus librement, on se sentait renaitre. Un peuple longtemps opprimé vient de secouer le joug impur qui pesait sur lui; il l'a fait sans révolution, en devenant dans les voies légales, comme il convient de le faire pour une cause qui a pour elle la raison et la justice. Comme l'Univers l'a annoncé il y a un mois, ce succès est dû aux catholiques, qui ont envoyé au Grand Conseil de Berne une députation compacte, sans mélange, de plus de vingt membres, dont les conservateurs protestants avaient le plus grand besoin, comme on le voit par les chiffres cités plus haut. Ce sont les catholiques qui avaient le plus à se plaindre du gouvernement qui vient de succomber, ce sont eux qui l'ont renversé, espérons que celui qui va lui succéder s'en souviendra.

L'homme qui domine la situation et qui résume les tendances du nouvel ordre de choses qui va s'établir à Berne, c'est M. Bloesch, homme de cœur et d'une haute intelligence; il est protestant, mais il a toujours été le plus éloquent défenseur des catholiques opprimés par une fiction inerte et impie; il veut franchement la liberté pour tous, et, grâce à Dieu, il n'est pas de l'école de M. Diney, il croit que la justice est le fondement des Etats, et que la religion est le premier besoin des peuples.

Jurachinois, 3 juin 1850.

Les Seurs de la Charité viennent de renverser le gouvernement à Berne. Je me hâte d'expliquer cette étrange assertion. Dieu, qui paraît vouloir mettre un terme aux épreuves qui affligent son Eglise dans les vallées si religieuses de la Suisse, a permis que les auteurs des persécutions sans nombre qui jusqu'ici étaient demeurées impunies, portassent la main sur les humbles et admirables filles de Saint-Vincent de Paul. Ils se sont mis à les poursuivre à travers les glaces et les neiges, à les chasser malgré les rigueurs de la saison, à mettre sur leurs traces les agents de la force armée, qui allaient les réclamer jusque dans les maisons particulières où elles avaient trouvé momentanément un asile. On ne comprend rien à cet acharnement sauvage, car on supposait aux radicaux au moins l'instinct de conservation. Le gouvernement de Berne, au lieu de réprimer l'indigne conduite de ses agents, lui a donné publiquement sa haute approbation.

Les Seurs de la Charité ont été expulsées du canton de Berne les premiers jours de cette année. Cette mesure a soulevé d'indignation les catholiques. Jusque-là, dans les élections, ils avaient été fort divisés; dans celles qui viennent d'avoir lieu, ils ont montré une admirable entente; ils ont rejeté sans exception tous les hommes, non-seulement qui avaient pris part à l'expulsion des religieuses, mais tous ceux qui étaient proposés par eux. Cette unanimité dans leur vote a entraîné la chute du gouvernement le plus radical et le plus méprisé de la Suisse: les chiffres sont là pour faire foi. M. Bloesch, qui avait hérité la conduite du Gouvernement, et qui s'était fait le défenseur des Seurs de la Charité, fut protestant qu'il est, va devenir l'homme le plus influent du canton et sera probablement placé à la tête du nouveau gouvernement. Quelques personnes verront dans ces événements un singulier concours de circonstances: moi, j'y vois le doigt de Dieu.

Extraits de Journaux.

(Du Canadian.)

POINTE LEVY. — Lundi dernier, 15 juillet, en présence d'un grand concours d'habitants de cette localité, la place d'une nouvelle église, destinée à servir de succursale, a été remarquée par le révérend M. Cazeau, secrétaire de Parshévché, commis à cet effet, sur les hauteurs en face de Québec, à l'endroit et sur les ruines mêmes du camp retranché et des batteries d'où, à pareil jour en 1759, l'artillerie du général Wolfe faisait pleuvoir les bombes et les boulets sur la ville et les faubourgs, repandait la consternation et la mort parmi les habitants, et, quelques jours plus tard, réduisit en cendres l'église cathédrale et la moitié des maisons dont se composait alors Québec. Tout s'est passé dans l'ordre; une croix a été plantée à la place où doit s'élever la nouvelle église; M. le commissaire a été salué de trois hurrahs; la foule s'est dispersée, et chacun s'en est retourné chez soi satisfait. Sept propriétés de terres sur lesquels ont été généralement donnés entr'eux 2680 pieds de terrain en superficie pour l'usage de l'église; d'autres ont avancé des sommes considérables, un seul, nous dit-on, celle de £1000, pour en hâter la construction qui doit être commencée sous peu. Cette église aura 170 pieds de long sur 60 de large, et 40 pieds de hauteur de mur au-dessus des lambourdes, avec tribunes tout

autour; ce sera une très-jolie église de campagne. Elle doit coûter environ £8000. La beauté du site et du coup d'œil qu'il embrasse est incomparable.

Une nouvelle église anglicane a été inaugurée au même lieu dimanche dernier, et les dames de cette communion y tiennent depuis quelques jours un bazar dont le produit est destiné à lui venir en aide. Il est question d'y bâtir aussi une église écossaise. De hautes destinées sont réservées à la ville de Lévi et les propriétés ne peuvent manquer d'y acquiescer en peu d'années une valeur immense. Elle sera bientôt à Québec ce que Brooklyn est à New-York, et plus encore, si le chemin de fer projeté de Québec, à Melbourne et à Montréal d'un côté, et de l'autre à Halifax ou à Saint-André, se réalise.

Le nombre des émigrés arrivés à Québec dans le cours de la semaine dernière, est de 937. Sur ce nombre, il n'y a eu que trois enfants de morts pendant la traversée.

La population de la Californie dépasse actuellement 140,000 âmes.

COUR CRIMINELLE. — Augustin Denis, accusé de parjure, a été hier acquitté par le jury. Louis Bourgeois, accusé de vol de la valeur de £5, a plaidé coupable.

Le steamboat London, Capt. Baby, est arrivé de New-York, et plus encore, si le chemin de fer projeté de Québec, à Melbourne et à Montréal d'un côté, et de l'autre à Halifax ou à Saint-André, se réalise.

Le nombre des émigrés arrivés à Québec dans le cours de la semaine dernière, est de 937. Sur ce nombre, il n'y a eu que trois enfants de morts pendant la traversée.

La population de la Californie dépasse actuellement 140,000 âmes.

COUR CRIMINELLE. — Augustin Denis, accusé de parjure, a été hier acquitté par le jury. Louis Bourgeois, accusé de vol de la valeur de £5, a plaidé coupable.

Le steamboat London, Capt. Baby, est arrivé de New-York, et plus encore, si le chemin de fer projeté de Québec, à Melbourne et à Montréal d'un côté, et de l'autre à Halifax ou à Saint-André, se réalise.

Le nombre des émigrés arrivés à Québec dans le cours de la semaine dernière, est de 937. Sur ce nombre, il n'y a eu que trois enfants de morts pendant la traversée.

La population de la Californie dépasse actuellement 140,000 âmes.

COUR CRIMINELLE. — Augustin Denis, accusé de parjure, a été hier acquitté par le jury. Louis Bourgeois, accusé de vol de la valeur de £5, a plaidé coupable.

Le steamboat London, Capt. Baby, est arrivé de New-York, et plus encore, si le chemin de fer projeté de Québec, à Melbourne et à Montréal d'un côté, et de l'autre à Halifax ou à Saint-André, se réalise.

Le nombre des émigrés arrivés à Québec dans le cours de la semaine dernière, est de 937. Sur ce nombre, il n'y a eu que trois enfants de morts pendant la traversée.

La population de la Californie dépasse actuellement 140,000 âmes.

COUR CRIMINELLE. — Augustin Denis, accusé de parjure, a été hier acquitté par le jury. Louis Bourgeois, accusé de vol de la valeur de £5, a plaidé coupable.

Le steamboat London, Capt. Baby, est arrivé de New-York, et plus encore, si le chemin de fer projeté de Québec, à Melbourne et à Montréal d'un côté, et de l'autre à Halifax ou à Saint-André, se réalise.

Le nombre des émigrés arrivés à Québec dans le cours de la semaine dernière, est de 937. Sur ce nombre, il n'y a eu que trois enfants de morts pendant la traversée.

La population de la Californie dépasse actuellement 140,000 âmes.

COUR CRIMINELLE. — Augustin Denis, accusé de parjure, a été hier acquitté par le jury. Louis Bourgeois, accusé de vol de la valeur de £5, a plaidé coupable.

Le steamboat London, Capt. Baby, est arrivé de New-York, et plus encore, si le chemin de fer projeté de Québec, à Melbourne et à Montréal d'un côté, et de l'autre à Halifax ou à Saint-André, se réalise.

Le nombre des émigrés arrivés à Québec dans le cours de la semaine dernière, est de 937. Sur ce nombre, il n'y a eu que trois enfants de morts pendant la traversée.

La population de la Californie dépasse actuellement 140,000 âmes.

COUR CRIMINELLE. — Augustin Denis, accusé de parjure, a été hier acquitté par le jury. Louis Bourgeois, accusé de vol de la valeur de £5, a plaidé coupable.

COLLEGE DE MONTREAL.

LES Exercices Littéraires du Collège de Montréal commenceront le 30 juillet à 8 heures du MATIN. La distribution solennelle des Prix aura lieu le 31 à 1 heure APRES MIDI. Pour manger aux parents et aux amis de nos élèves la place qui leur convient, on n'admettra à cette dernière séance, que les personnes qui seront munies d'une carte d'entrée. La rentrée des pensionnaires est fixée au 1<sup>er</sup> septembre; les Classes ne s'ouvriront que le lendemain à HUIT heures.

L. VILLENEUVE, P.TRE. S. S. Directeur du Collège.

Montreal, le 23 juillet 1850.

CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE

DES FILLES.

LES Exercices Littéraires du Collège de Montréal commenceront le 30 juillet à 8 heures du MATIN. La distribution solennelle des Prix aura lieu le 31 à 1 heure APRES MIDI. Pour manger aux parents et aux amis de nos élèves la place qui leur convient, on n'admettra à cette dernière séance, que les personnes qui seront munies d'une carte d'entrée. La rentrée des pensionnaires est fixée au 1<sup>er</sup> septembre; les Classes ne s'ouvriront que le lendemain à HUIT heures.

L. VILLENEUVE, P.TRE. S. S. Directeur du Collège.

COLLEGE DE ST. HYACINTHE

LES Exercices littéraires du Collège de St. Hyacinthe commenceront mardi, 30 juillet à 1h 1/2 P. M.; ils seront continués le lendemain en deux séances, la première à 8h 1/2 A. M. et la seconde à 1h 1/2 P. M.

Joué le 1<sup>er</sup> Août, au lieu la Bénédiction Solennelle de la première pierre du nouveau collège; la cérémonie commencera à 9 heures. Le même jour à 2h. P. M. se fera la distribution des prix après laquelle commenceront les vacances.

Les Directeurs du Collège de St. Hyacinthe invitent respectueusement dans cette circonstance les amis de l'éducation en général, et spécialement les membres du Clergé de qui ils ont reçu un encouragement si flatteur et les citoyens bienveillants qui ont manifesté un intérêt particulier à l'institution qu'ils dirigent.

Pour les Exercices Littéraires, on se procurera des billets d'admission au collège avant les séances: vu l'exiguïté du local on n'admettra de jeunes personnes que les sœurs des élèves. Par suite d'arrangements avec M. M. les membres de la compagnie qui a l'administration du chemin de fer, des chars partiront de Longueuil le mercredi et le jeudi à sept heures du matin et le jeudi de St. Hyacinthe à cinq heures du soir. St. Hyacinthe le 12 juillet 1850.

COUVENT DE LONGUEUIL.

L'EXAMEN public des Elèves du Couvent de Longueuil aura lieu le 31 juillet, en deux séances; la première commencera à 8h A. M., et la seconde à 1 heure P. M.

Les parents des élèves et les amis de l'éducation sont priés d'y assister. La dernière séance sera terminée par la distribution solennelle des prix, après laquelle s'ouvriront les vacances.

La rentrée des élèves aura lieu le 9 du mois prochain. Il est important que toutes se rendent au pensionnat le même jour. Longueuil, 13 juillet 1850.

COLLEGE DE L'ASSOMPTION.

L'EXAMEN public des Elèves du Collège de l'Assomption aura lieu le vingt-neuf, le trente et le trente-un du courant, en cinq séances, la première le lundi après midi et les quatre autres les deux jours suivants. Les parents des enfants et les amis de l'éducation y sont spécialement invités. Après la dernière séance commenceront les vacances. La rentrée des élèves se fera le vingt quatre de septembre prochain à six heures du soir. Nous croyons devoir profiter de la circonstance pour avertir que ceux qui désirent avoir des places pour leurs enfants, feront bien de les recevoir d'avance.

M. DUPUY, P.TRE. Collège de l'Assomption, le 11 de juillet, 1850.

COLLEGE JOLIETTE.

L'EXAMEN public du Collège Joliette aura lieu le 31 du courant et le 1<sup>er</sup> Août. Les parents des Elèves et les amis de l'Education en général, sont priés d'y assister. ET. CHAMPAGNEUR, P.TRE. Directeur, Industrie, 10 Juillet, 1850.

Bibliothèques Paroissiales.

LES Saussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation de BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France, et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont surtout dignes de leur attention: Bibliothèque de la jeunesse, format 15°, cartonné, 100 volumes dans la collection pour £3 0 0; Bibliothèque instructive et amusante, format 18°, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5; Bibliothèque catholique de Lille, format in-18, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 10 0. — Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande. E. R. FABRE et Cie. Rue St. Vincent, No. 3, Montréal, le 9 juillet 1850.

LE GUIDE DE L'INSTITUTEUR.

UNE SERIE DE REPOSSES AUX QUESTIONS INSERÉES DANS LA CIRCULAIRE DU SURINTENDANT DE L'ÉDUCATION, ETC. PAR F. X. VALADE, ECR. CET ouvrage est maintenant terminé et offert en vente chez tous les Libraires et à la Librairie du Soussigné. L'ouvrage forme un Volume format in-12, contenant 200 pages. Le Soussigné a cru, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le publier, se rendre utile aux Instituteurs, et au public en général, et il ose espérer d'en obtenir un prompt débit. P. GENDRON, IMPRIMEUR-LIBRAIRE. No. 29, rue St. Gabriel, Vis-à-vis l'Hôtel de Mme. St. Julien, Montréal, le 9 juillet 1850.

EXAMENS DES FRÈRES.

LES EXAMENS des élèves qui fréquentent les écoles françaises des frères, pour la clôture de l'année scolaire 1849-50, sont commencés de ce soir à 2 heures et continueront demain et jeudi, le matin à 9 h. et le soir à 2 h. dans une salle de la Communauté, faubourg St. Laurent. — Vendredi prochain aura lieu l'examen des élèves des écoles anglaises.

Les examens portent sur l'Instruction religieuse ou le Catéchisme, la Grammaire, l'Orthographe et l'Analyse grammaticale, sur l'Arithmétique dans toutes ses parties, la Géographie, l'histoire, etc. etc. suivant le programme dressé par Monsieur le surintendant de l'Instruction publique, pour les Instituteurs.

Les élèves des classes anglaises répondront, en outre, sur la théorie de la tenue des livres de commerce en parties doubles et sur le mesurage.

Les personnes qui désireront être témoins du degré d'Instruction acquis par les élèves seront admises dans la salle d'examen.

La distribution des prix aux élèves des dites écoles aura lieu samedi 27 du présent mois, pour l'école de Pèveché, à 9 heures du matin, dans une des salles de cet établissement, et pour les autres écoles, le dimanche 1<sup>er</sup> août à 2 heures de relevée, dans le local du collège de Montréal.

Il y aura exposition de quelques uns des ouvrages des élèves en dessin linéaire et au lavis; des pièces d'écriture, la pratique du mesurage, de la tenue des livres etc. etc.

MARCHE BONSECOURS.

Vendredi, 5 juillet 1850.

PRIX DES DENREES.

Table listing various food items and their prices, including flour, sugar, and meat.

PIERRE CHENEVILLE, de cette ville, offre ses services comme COLLECTEUR, PORTEUR DE JOURNAUX, de LETTRES FUNERAIRES, ETC.

MANUEL

DE LA VISITE DES EVEQUES.

MESSEURS les Curés trouveront à vendre à l'Imprimerie des Melanges, LE MANUEL DE CEUX QUI VEULENT SUIVRE LES EXERCICES DE LA VISITE DES EVEQUES.

LIVRES NOUVEAUX

LES Soussignés offrent maintenant en vente, un assortiment considérable de livres, NOUVELLEMENT REGUS et propres à être donnés en prix ou à former le fonds d'une bibliothèque de paroisse.

On prend en paiement des Débentures. E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3.

IMAGES NOUVELLES.

LES Soussignés viennent de recevoir, de France, 25,000 feuilles, IMAGES assorties de grands et de petites, qu'ils offrent à 7/6, 12/6 et 30/0 les 100 feuilles.

NOUVEAUX CHAPEAUX FRANCAIS, Pour MM. du Clergé et autres, REÇUS DIRECTEMENT DE PARIS ET A VENDRE A LA LIBRAIRIE DE E. R. FABRE ET CIE.

AUX EMIGRANTS A CHICAGO.

LES familles qui se proposent d'émigrer à CHICAGO seront bien de lire la lettre suivante qui nous est adressée de Buffalo.

ATTENTION!!

LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTES DE LA GRAMMAIRE FRANCAISE, OU COURS RAISONNE SUR LA GRAMMAIRE FRANCAISE.

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE SUR LA VIE DE LONDRES. BANQUE D'ÉPARGNE POUR LA VEUVE ET L'ORPHELIN. CAPITAL - UN DEMI MILLION STERLING.

MEDECINS CONSULTANS. F. T. BADGLEY, ECR., M. D. H. PELTIER, ECR., M. D.

LES avantages de cette Institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance aussi réduits que la sûreté des assurés et de la société le peuvent permettre.

THE COLONIAL LIFE ASSURANCE COMPANY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE, Sur la Vie. CAPITAL, £500,000 STERLING. GOUVERNEUR: LE TRÈS HONORABLE COMTE D'ELGIN ET KINGARDINE.

LES grands succès qu'a obtenus la SOCIÉTÉ D'ASSURANCE SUR LA VIE, justifient pleinement l'idée que s'en étaient formée par avance ses fondateurs.

LE CAPITAL DE LA COMPAGNIE. Donne une complète sécurité pour toutes ses transactions. LES PROGRES DE LA COMPAGNIE. Sont des plus satisfaisants.

SOURCES DE PROVIDENCE. M. ST. GERMAIN qui conduit l'établissement des BAINS D'EAU MINÉRALE dans le nouveau Village de Providence.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

VIE DU CANADA. (Canada Life Assurance Company.) INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT. CAPITAL - £50,000. BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.

GERANTS DANS BAS-CANADA. St. Andrew - Frank F. St. John - Charles Pierce.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction dépendante de la valeur ou de la durée de la vie humaine.

LES assurances peuvent s'effectuer, avec ou sans participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels.

Table with columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit.

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus bas que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer en Canada.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge.

Table with columns: AGE A ATTENDRE, 50, 55, 60, 65.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, écrivain, des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie.

LE MOIS DE MAI.

LES Soussignés viennent d'imprimer une superbe édition du MOIS DE MARIE. Cette édition est augmentée du CHEMIN DE LA CROIX, d'UN ACTE DE CONSÉCRATION et de plusieurs SALUTATIONS A LA ST. VIERGE.

MOIS DE MARIE. NOUVELLE édition, augmentée des PRIÈRES DE LA MESSE, VÊPRES DES DIMANCHES, CHEMIN DE LA CROIX, ETC., avec jolie reliure.

LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a nommé M. Jos BÉRIAU, Marchand Grocquier, PLACE JACQUES CARTIER, agent pour la vente des EAUX DE PLANTAGÈNE.

LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a nommé M. Jos BÉRIAU, Marchand Grocquier, PLACE JACQUES CARTIER, agent pour la vente des EAUX DE PLANTAGÈNE.

TABLEAU DES COURS DE JUSTICE.

D'APRÈS LES NOUVELLES LOIS DE JUDICATURE, 12 VICT. CHAP. 37, 38, 39

Table with columns: COUR du BANC de la REINE, COUR SUPÉRIEURE, COUR DE CIRCUIT, and various districts with their respective terms.

La Cour du Banc de la Reine. Un Juge-en-chef et trois Juges puits. La Cour Supérieure. Un Juge-en-chef et deux Juges puits. La Cour de Circuit. Neuf Juges.

CURRICULUM LATINUM

LES Soussignés viennent de publier, sous ce titre, deux volumes élégamment reliés et contenant un choix des principaux classiques latins, en prose et en vers.

ATTENTION!!!

A VENDRE, A L'ÉVÊCHE, A LA PROVIDENCE ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES CATHOLIQUES DE CETTE VILLE.

L. P. Boivin.

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT. AVERTISSEMENT de nouveaux pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local.

MANUEL

DES Sociétés de Tempérance DEDIE A LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. C. CHINQUY, Ptre.

LES Soussignés, à l'honneur d'informer MM. Les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage.

ÉTABLISSEMENT DE RELIEURE. Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

LES Soussignés, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son ATELIER DE RELIEURE à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier.

DAMIS PAUL,

ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, au coin des rues des Allemands et Dorchester, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des LEÇONS DE MUSIQUE.

L. A. HUGUET LATOUR

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX. LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. Montréal, M. FABRE, & CIE., Libraire. Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ecr. N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, Ptre. V. Ste. Anne, M. F. PILOTE, Ptre. Direct. Rivière du Loup, M. J. BARBEAU, St. Athanase, M. H. AUBERTIN.